



COMMUNIQUÉ de presse

## Feu vert pour la centrale à bois à Aarberg

Aarberg, le 18 mai 2017

**La centrale électrique à bois sur le site de Sucre Suisse SA sera construite. C'est ce qu'ont décidé les responsables des trois parties prenantes, Sucre Suisse SA, AG für Abfallverwertung (AVAG) et Terra Nova GmbH au cours des dernières semaines. La voie est donc libre pour un projet exemplaire visant la production de courant et de chaleur écologiques. Grâce à la nouvelle centrale électrique, Sucre Suisse pourra réduire de près de moitié sa consommation de combustible fossile. L'investissement sur le site d'Aarberg représente environ 95 millions de francs. Sucre Suisse mise résolument sur une production dans les règles du développement durable pour pouvoir se maintenir face aux importations en provenance de l'UE.**

L'idée remonte à plusieurs années. Il s'agit de produire de l'énergie écologique, destinée à un usage industriel ainsi qu'à la production d'eau chaude et au chauffage, à partir de biomasse indigène sur le site de Sucre Suisse à Aarberg. En outre, de substantielles quantités de courant écologique seront injectées pendant toute l'année dans le réseau public. Après d'importants travaux préparatoires, des études de faisabilité et l'obtention des autorisations de construire, les trois entreprises partenaires du projet, Sucre Suisse SA et les sociétés de recyclage de déchets AVAG (AG für Abfallverwertung) et Terra Nova GmbH ont donné le feu vert pour la construction de la centrale à bois.

### **Production de sucre suisse conforme au développement durable**

La filière du sucre suisse doit affronter d'importants défis suite à la modification unilatérale du cadre réglementaire de la part de l'UE. Cette dernière augmente les surfaces destinées à la culture de betteraves sucrières, tout en maintenant une protection douanière élevée pour elle-même, et a l'intention d'écouler les excédents par le biais d'exportations. Cela engendre une forte pression concurrentielle pour la filière du sucre suisse qui lutte aussi pour une amélioration marginale de la protection douanière à l'égard d'importations à prix bradés en provenance de l'UE. En parallèle, elle cherche à optimiser les processus, à commencer par le champ de betteraves pour finir avec l'emballage du produit. Il s'agit avant tout de consolider le caractère durable de la production et de créer de la valeur ajoutée pour la clientèle de Sucre Suisse.

La centrale électrique à bois y participe de manière exemplaire en permettant de produire du courant électrique et de la chaleur à partir de bois recyclé. La chaleur fournie à la sucrerie permet une réduction de CO<sub>2</sub> d'environ 14'000 tonnes par an.

### **Investissement, prochaines étapes et mise en service**

Les trois partenaires investissent environ 95 millions de francs dans ce projet et partant, en faveur d'une alimentation énergétique écologique permettant la production de sucre conforme aux critères de développement durable en Suisse. Après la décision positive des trois acteurs impliqués, la planification du projet peut aller de l'avant. Les négociations entre partenaires ainsi qu'avec des bailleurs de fonds externes sont déjà bien avancées. Les premiers contrats devraient être conclus en été 2017 et les travaux de fondation débuter en février 2018. La mise en service avec un premier feu de chaudière est prévue pour avril 2020 et la première livraison de vapeur à la sucrerie au début de l'été 2020.

Pour plus d'informations, s'adresser à Andreas Blank, président du CA de Sucre Suisse ou à Guido Stäger, directeur de Sucre Suisse, téléphone 032 391 62 07.

Ce communiqué est également disponible en ligne sous [sucre.ch](http://sucre.ch) > news.